Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et solidaire
secrétariat d'état chargé de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et solidaire
Direction provinciale d'Es-Semara

المملكة المغربية
وزارة السياحة والصناعة التقليدية
والاقتصاد الاجتماعي والتضامني
كتابة الدولة المكلفة الصناعة التقليدية
والاقتصاد الاجتماعي والتضامني
المديرية الاقليمية بالسمارة

Avis d'achat sur bon de commande N° 8 /DPAS/2026

Le directeur Provincial de L'Artisanat et de L'économie Sociale et solidaire de d'ES-SEMARA , procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de L'article 91 du décret No2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation:

L' ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU POUR DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ARTISANAT DE SMARA.

N°	DESCRIPTION	UNITE	QUANTITE
1.	Rames papier laser A4	R	10
2.	Rames papier laser A3	R	2
3.	Rames chemise bulles	R	2
4.	Rames chemise cartonnée	R	2
5.	Registre départ	U	2
6.	Registre arrivée	U	2
7.	Registre Noir moyen	U	10
8.	Stylo marker couleurs divers	B	4
9.	Boit de stylo Bic	B	10
10.	Boite de crayon HB	B	4
11.	Sac d'archive plastique	U	20
12.	Dateur en arabe	U	7
13.	Dateur en français	U	7
14.	Boite Encreur	B	7
15.	Enveloppe KRAFT FT 250X353mm 90gr	U	250
16.	BLOC Note A5 100 feuilles	U	50

certificats administratifs

Le concurrent reconnu le moins disant doit justifier avant la validation de l'offre les Conditions requises pour la présentation des :

-Des certificats administratifs d'attestation de régularité fiscal moin de 3 mois

-Statut nominant l'activité de l'entreprise

-Attestation de registre de commerce moin de 3 mois

Ces pièces doivent être soumis avant l'ouverture des plis a l'adresse suivante : dpessmara@artesnet.gov.ma .

Lieu d'exécution

Le siège de La Direction provinciale de I 'Artisanat de ES-Semara.

Délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à 3 jours à partir du lendemain de l'attribution de bon commande

date te limite de réception des devis des concurrents: Le 20. /1/2026 à 11 H 00 Min

Le Directeur Provincial

Signé : Nouf Baillal